

Le 2 décembre 2016

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES : FAIRE TOMBER LES BARRIÈRES ET CÉLÉBRER LES CAPACITÉS

Le samedi 3 décembre, nous célébrons la Journée internationale des personnes handicapées.

Cette année, nous soulignons également le 10^e anniversaire de la *Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées*. Le 3 décembre est l'occasion de dresser le bilan des progrès réalisés depuis l'adoption de la *Convention* en 2006.

Dans le cadre de la Journée internationale des personnes handicapées, des écoles, des milieux de travail, des regroupements d'entreprises communautaires et des particuliers unissent leurs efforts pour faire tomber les barrières et célébrer les capacités des personnes ayant des limitations fonctionnelles. Nous avons réalisé des progrès importants, mais les personnes handicapées ont encore un long chemin à parcourir pour atteindre l'égalité.

Notre Syndicat joue plusieurs rôles à cet égard. En effet, avec l'appui du Comité national des droits de la personne, nous avons négocié l'ajout de dispositions aux conventions collectives pour appuyer l'accès et l'intégration au travail des personnes ayant des limitations fonctionnelles, et pour faciliter leur participation aux activités du Syndicat. Nous poursuivons nos efforts pour améliorer les conventions collectives et éliminer les obstacles qui demeurent en place. La négociation collective et l'action politique nous permettent de participer aux efforts visant à faire tomber les obstacles présents partout dans la société.

De plus, grâce au fonds de garde d'enfants, le STTP a mis sur pied des initiatives qui constituent des exemples remarquables de ce que les syndicats peuvent accomplir pour améliorer la qualité de vie de l'ensemble de la collectivité. Une de ces initiatives, le programme *Besoins spéciaux*, est unique en son genre. Ce programme fournit de l'information, des ressources et une aide financière aux membres qui ont un enfant ayant des besoins spéciaux afin d'atténuer le stress émotif, financier et physique qu'ils subissent et améliorer leur qualité de vie. Le programme *Aller de l'avant*, une autre initiative du fonds de garde d'enfants, vient en aide aux membres qui ont un enfant d'âge adulte ayant des limitations fonctionnelles. Ces deux programmes offrent un soutien précieux aux parents qui y participent, comme en témoigne la vidéo *Dans nos propres mots : Le programme Besoins spéciaux du STTP célèbre ses 20 ans!*

www.youtube.com/watch?v=0HgpVFpTOOM

Aidez-nous à sensibiliser les gens aux enjeux entourant les incapacités et à mobiliser l'opinion en faveur de la dignité, des droits et du bien-être des personnes ayant des limitations fonctionnelles. La société se porte beaucoup mieux lorsque tout le monde est bien intégré dans tous les aspects de la vie, tant politiques, sociaux, économiques que culturels.

Solidarité,

Jan Simpson
1^{re} vice-présidente nationale

2015-2019 Bulletin N° 209
/jyl sepb225/gl scfp1979

